

# VIVRE ENSEMBLE A RIEULAY



AVRIL 2018

N° 463



*Nos anciens*



*Nos jeunes*



*Nos grands espaces*



*Nos commerces*



*Nos asso-*

## LE MOT DU MAIRE

Chères Rieulaysiennes, chers Rieulaysiens,

Je débute ce mot par un hommage aux victimes de l'attentat de TREBES.

Le conseil municipal se joint à moi pour exprimer toute sa compassion à leurs familles.

Quel monde sépare le courage du gendarme assassiné de la lâcheté et de la cruauté de cet extrémiste.

Dans notre village, quelques éléments du travail de vos élus.

Travail avec les associations de Rieulay, après une réunion réussie avec celles-ci, Alain GAUSIN et le comité continuerons l'élaboration de la fête du village.

- L'office municipal de la culture prépare ses programmations.

- Le projet de l'organisation du stationnement rue LANOY est terminé, Guido GHERARDINI le présentera aux habitants de la rue dans ces prochains jours, les emplacements rue FIEVET seront tracés prochainement.

- Le nouveau site internet sera opérationnel vers le 15 avril.

- Vous pouvez découvrir le nouvel accueil téléphonique afin de prendre en charge plus efficacement vos appels.

- Début avril le budget communal primitif sera soumis au vote du conseil municipal, avec la garantie du maintien des services aux habitants du village.

Je vous laisse découvrir dans les pages suivantes tous les événements passés et à venir de mars, avril.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Pâques en famille.

Cordialement. Marc DELECLUSE, Maire.

\*\*\*\*\*

### SOMMAIRE

P 2	LE MOT DU MAIRE
P 3 - 4 - 5 - 6	LES EVENEMENTS DU MOIS DERNIER
P 7 - 8 - 9	CE QUI VA AVOIR LIEU
P 10	LES ARTISANS ET COMMERCANTS LOCAUX
P 11	LES CULTES
P 12 - 13	LA CULTURE
P 14 - 15	L'ACTION SOCIALE
P 16	LE SERVICE JEUNESSE
P 17	LES RENDEZ-VOUS DES ELUS
P 18 à 30	LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX
P 31	LES SERVICES MUNICIPAUX
P 32	L'AGENDA DU MOIS



L'ensemble des élus,  
l'équipe municipale et  
l'ensemble des associations  
Rieulaysiennes souhaitent  
rendre hommage à  
**Lucile Zandecki Tollenaere**,  
décédée le 22 mars à  
Rieulay. Lucile fut longtemps  
un membre très actif au sein  
des associations, de l'école  
et de la paroisse.  
Sincères condoléances à sa  
famille et ses amis.

## **Les Près d'Escarpe**

### **Jardins familiaux**

**Assemblée générale du vendredi 9 mars 2018**

Le Président remercie M. le Maire pour sa présence.

Remerciements aux adhérents présents.

Présentation du bilan moral et des activités.

Bilan financier.

Projets :

- Fleurissement du jardin
- Réfection des chalets
- Semis dans la serre pour préparer la saison.

L'ensemble des questions diverses ont trouvé réponse ou solution, le Président se félicite de la bonne ambiance et de la convivialité au sein de l'association, il invite l'assemblée autour du verre de l'amitié.

Le Président, J.M. MACKRE.



**La Gaule Rieulaysienne**



**Les participants au nettoyage du petit étang.**

**Plus de 25 personnes cette année.**

**Merci à vous tous, de contribuer à cette tâche difficile dans la bonne ambiance.**

**Les objectifs ont été réalisés.**

**Une très bonne matinée du 10 Mars 2018 de 8H00 à 12H00. Le bureau, Gilles Bogaert.**

## LA VIE ASSOCIATIVE : les événements du mois dernier

### Opération « HAUTS DE France PROPRES DU 17 MARS

#### Un grand merci :

- aux enfants de l'école le colombier et aux enseignants
- -aux habitants de Rieulay et aux membres des dix associations Rieulaysiennes qui ont participé à la protection de l'environnement de notre village

C'est 75 enfants et 95 adultes qui ont collecté 10m3 de déchets.



DEPUIS LE DEBUT DU MOIS  
LE CLUB DE FOOTBALL RIEULAYSIEN  
VOUS ACCUEILLE LE DIMANCHE MATIN  
POUR UN BON PETIT DEJEUNER



Après votre activité sportive  
ou votre balade dominicale,  
venez déguster un bon petit-déjeuner !

Au menu : café, thé, chocolat, croissants,  
petits pains et jus d'orange



Petit déjeuner complet

3€

Rendez-vous TOUS LES DIMANCHES au Club-  
House de l'A.F.R. (à côté du stade de la Base  
des Argales, à Rieulay), de 9h à 11h.

En partenariat avec :  
La boulangerie Marissal,  
16 rue Jean-Jaures à Rieulay.





**LA PETANQUE RIEULAYSIENNE**  
**(Club de Loisirs)**

**PRESIDENT: Mr. MULE Salvatore**

**Tél. : 06 73 20 16 40**

**COTISATION ANNUELLE : 10 €**

**ENTRAINEMENTS : MERCREDI et SAMEDI**  
**de 14H à 19H**

**Challenges Adhérents - Concours Adhérents - Concours Intercommunaux**

**Venez nous rejoindre dans la bonne ambiance, vous y serez les bienvenus !**



## Cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries et jardins potagers le vendredi 16 mars 2018

La commune a organisé en 2017 le traditionnel concours des Maisons Fleuries et Jardins Potagers. L'ensemble des participants est à féliciter, Monsieur le Maire est intervenu afin de préciser l'importance de l'implication des habitants car leur action contribue à l'embellissement de la commune et la municipalité leur en est vraiment reconnaissante. D'autre part, il est essentiel pour Rieulay de maintenir le label 3 fleurs, et pour se faire le jury régional délibérant sur ce maintien accentuera désormais la notation autour de la qualité de l'environnement en général (gestion des déchets, économie d'énergie, affichage raisonné, ...etc).

Plus localement, notre jury est composé de conseillers municipaux et de bénévoles intéressés, il a effectué sa visite au début du mois de juin ; il s'est ensuite réuni pour arrêter la liste des lauréats de l'édition 2017 qui comptait 58 participants. Lors de cette cérémonie, M. Dehaese est intervenu, ses précieux conseils et son implication au sein du jury sont à souligner. La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié.





## COMITE DES ANCIENS COMMUNE DE RIEULAY



**33ème grande foire à la brocante et aux puces**

**21 Mai 2018 - LUNDI DE PENTECÔTE**

**De 8h à 13h RUES BOULIEZ – CABY - BOUHOURS**

Inscription : par envoi de la demande d'emplacement ci-dessous à l'ordre du Comité des Anciens  
adresse : Mairie de Rieulay, Comité des Anciens, 1 rue Joseph Bouliez, 59870 Rieulay.

Pièces indispensables :

- Une pièce d'identité recto-verso
- une photocopie de la carte grise
- Un chèque établi à l'ordre du comité des anciens de Rieulay.

Des permanences auront lieu à la mairie de Rieulay, 1 rue Joseph Bouliez, Placette Cœur de Village à Rieulay du **Lundi 09 mai au vendredi 18 Mai de 9h00 à 11h00**. (Sauf les : jeudi, dimanche et jours fériés).

Tarifs :

- Particuliers : 6 euros les 5 mètres
- Professionnels : 12 euros les 5 mètres.  La vente d'animaux est interdite.

L'installation des brocanteurs se fera de 6h30 à 8h00, les emplacements non occupés à 8h seront redistribués. En cas d'absence, les droits d'inscription ne seront pas remboursés. Les numéros d'emplacements vous seront remis le jour de l'inscription. (Du 09/05/18 au 18/05/18).

**RESTAURATION – PATISSERIE - BUVETTE  
VENTE EXCLUSIVEMENT PAR  
LE COMITE DES ANCIENS**

**Demande d'emplacement**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nombre de mètres souhaités : \_\_\_\_\_

**MODALITÉS POUR LES RIVERAINS HABITANT DANS LES RUES CONCERNÉES PAR LA BROCANTE** : vous pouvez vous préinscrire face à votre domicile à partir du 2 mai, en respectant les modalités d'inscriptions énoncées ci-dessus, par courrier déposé en mairie avant le 8 mai 2018 (avec justificatif de domicile). **ATTENTION** : à partir du 9 mai les inscriptions seront ouvertes à tous.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.



**LOTO BINGO**  
Organisé par  
*L'Association de Football de Rieulay*

**2000€**  
de bons d'achat :  
**15€ 30€ 50€ 100€ 200€**  
**SPECIAL 500 EUROS**

La plaque de 90 numéros : **15€**

**Samedi 21 Avril 2018 à 19h**

A la salle des fêtes de Rieulay  
Rue Suzanne Lanoy  
Animé par Seb le Pinpon  
Réservation: Seb au 0664530638  
Ouverture de la salle à partir de 17h00  
Buvette et petite restauration sur place



Le Club d'éducation canine de Rieulay accueille  
**Le championnat régional d'agility**

**Mardi 1<sup>er</sup> Mai 2018**

Base de loisirs "les Argales"  
100 chiens dont 5 chiens du CECR  
tenteront d'obtenir leur qualification pour  
le championnat de France  
8h - 18h Entrée gratuite



Activités du club : école du chiot (homologuée), éducation, agility, cani-cross, dog dancing, flyball, chiens visiteurs cecr.net

**Rieulay(59)**  
Dimanche  
**20 MAI 2018** Dès 10h

**5<sup>ème</sup> Festival des Vieux Carbus**  
Expo Auto et Moto  
Concert toute la journée  
Bénéfices de la journée au profit des écoliers du village

- Entrée véhicules gratuite
- Entrée visiteurs 1 €
- Espace enfants
- Restauration sur place
- Animations



- Tel: 06.08.75.66.59 ou [Vieuxcarbusrieulay@gmail.com](mailto:Vieuxcarbusrieulay@gmail.com) -  
- <https://www.facebook.com/AmicaleLaiqueDeRieulay>  
- Organisé par l'amicale laïque de Rieulay avec la participation de la commune -

**A RIEULAY**  
LES ATELIERS  
encadrés par une professionnelle

COUPE ET COUTURE



VOUS SONT PROPOSÉS LES MARDIS 14H30 /16H30

salle des fêtes de Rieulay

nous vous attendons avec vos envies vos idées et votre matériel  
(si possible) approprié à votre projet :tissus, laine , fils, aiguilles,  
ciseaux .....

niveau débutant et confirmé

Renseignements au 03 27 86 23 78 03 27 89 83 03 (le soir)

# CONCERT CHORALES

Le chœur des Argales de Rieulay

La Clef des Chants de Lauwin-Planque



**Dimanche 8 avril 2018**

libre **Entrée** 16h Eglise de Rieulay

Programme varié alliant musique classique, sacrée, profane, ethnique et variété française



LP.N.S.

# Les parcours du Cœur



Parcours du Cœur de ma commune

**RIEULAY**  
dimanche 8 avril 2018

horaires : 10h-12h  
(rdv placette de Village)  
devant la mairie

Marche | Informations santé du cœur |

Sous le parrainage du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes et du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports



Réseau de lecture publique  
CLEA

Les bibliothèques et médiathèques  
de Coeur d'Ostrevent  
accueillent l'artiste Alices Planes

Venez découvrir ses œuvres et ses techniques  
(broderie, animation, illustration...)

Monchecourt : Mercredi 21 mars à 14h  
Rieulay : Exposition du 6 au 21 avril

Rencontre avec l'artiste le samedi 21 avril de 10h à 12h

Warlaing : Vendredi 13 avril de 20h à 22h  
Montigny-en-Ostrevent :

Exposition du 13 avril au 23 mai et  
Rencontre avec l'artiste le 23 mai à 16h

Marchiennes : Mercredi 18 avril de 15h à 16h30

Erre : Mardi 24 avril de 14h à 17h

Hornaing : Samedi 28 avril de 15h à 17h

Penain : Mercredi 9 mai de 13h30 à 15h30

Écaillon : Mercredi 30 mai de 14h à 17h

GRATUIT

renseignements auprès de votre biblio/médiathèque  
[www.cc-coeurdostrevent.fr](http://www.cc-coeurdostrevent.fr)



Une organisation du Haveluy CC, avec la participation de la Municipalité et le partenariat de la CCCO.  
2<sup>ème</sup> Manche du challenge CCCO 2018



Départ 12h 15

Minimes  
4 tours 28 km  
Benjamins  
2 tours 14 km  
Pupilles & Poussins  
1 tours 7 km

2<sup>ème</sup> Prix Cycliste  
**RIEULAY** 22 Avril 2018

Départs et arrivées rue Joseph Boulliez

2<sup>ème</sup> catégorie  
10 tours 70 km  
4<sup>ème</sup> catégorie  
7 tours 49 km  
Cadets  
6 tours 42 km

Départ 13 h 15

1<sup>ère</sup> catégorie  
10 tours 70 km  
3<sup>ème</sup> catégorie  
9 tours 63 km  
Féminines  
6 tours 42 km

Départ 15 h 00

Remise des récompenses vers 18h

Circuit  
7 km

3 épreuves au programme avec départs et arrivées au niveau de la mairie. Dossards : à partir de 11 h30 sous la tonnelle, près du podium. Engagements : directement sur le site [cyclismeuflep5962](http://cyclismeuflep5962.com). Renseignements : M. Italo LECCI, au 06.26.93.58.89. Nous espérons vous accueillir nombreux pour cette 1<sup>ère</sup> édition à Rieulay près de Somain, Vred et Marchiennes.





Sève de Bouleau Rieulaysienne

Christophe Balet

56 rue Suzanne Lanoy

59870 Rieulay

Tél : 06 87 94 51 24

[facebook.com/seve.de.bouleau.rieulaysienne](https://facebook.com/seve.de.bouleau.rieulaysienne)

Vente de :

Sève de Bouleau Fraiche, Pasteurisé et même congelé.

Plantes locales pour infusions en fonction de la saison

- Feuilles de Bouleau
- Plantain
- Fleurs de sureau
- Baies de sureau
- Orties...

Conditionnées et emballées à la demande.



**BOULANGERIE LA RIEULAYSE**

**B. MARISSAL**

**16 RUE JEAN JAURES**

**59870 RIEULAY**

Tél. 03 27 88 48 25

**Toutes sortes de pains**

**Pâtisseries**

**Tous les mardis : promotion  
sur les pâtisseries**

**Heures d'ouvertures**

**7h à 12h30 - 14h à 19h**

**Fermé le mercredi**

**Dimanche 7h à 12h30**

*L'opportunité a été proposée par courrier individuel à chaque commerçant et artisan Rieulaysien de faire la promotion de son commerce ou de son entreprise locale chaque mois dans le bulletin communal .*

*Les Rieulaysiens et Rieulaysiennes pourront ainsi avoir connaissance de l'actualité liée à chaque société.*

Page paroissiale du mois d'avril

*Fondation Pascale. Aux premières heures d'avril ? L'Eglise célèbre la résurrection du Christ, fête entre les fêtes, au cœur de la foi. Bien avant l'aube a jailli la lumière, dans le feu pascal. Elle s'est propagée avec la joyeuse nouvelle qui fonde nos vies : Christ est ressuscité d'entre les morts ! Les chrétiens ont aussi renouvelé l'engagement de leur baptême. Le mystère de Pâques fonde notre foi et façonne nos vies. Nous avons accueilli la source d'espérance pour la partager. Pâques nous fonde comme témoins, dans une façon nouvelle de vivre, d'aimer et d'espérer.*



Prier avec le Saint-Père. Intention universelle.

Pour que les penseurs et acteurs de l'économie mondiale trouvent le courage de dire non à une économie de l'exclusion, en ouvrant de nouveaux.

- ◇ Exceptionnellement, la messe de Pâques à L' EPHAD aura lieu le mercredi 4 avril à 16h30 au lieu du mardi .
  - ◇ Le jeudi vous pouvez participer à la messe à 18h - 15 mars à Somain - 5 avril à Erre - 19 avril à Rieulay - 3 mai à Hornaing - 17 mai à Hornaing - 31 mai à Erre - 14 juin à Fenain - 28 juin à Hornaing.
- Se référer à l'inter relais pour les messes .

*Pour le relais Christiane, Jocelyne*



## En 1972 , Nous chantions : « ON IRA TOUS AU PARADIS »

J'étais jeune à l'époque et, comme tout le monde, je m'éclatais en chantant cette chanson de Michel POLNAREFF.

### **Qu'en est il en réalité ?**

Plusieurs fois dans ma vie et encore dernièrement j'ai croisé un ecclésiastique qui me disait ceci : « DIEU est si bon qu'il nous accueillera tous dans son paradis ! ».

***C'est bien méconnaître DIEU et le paradis que d'affirmer une telle allégation !***

### **VERITE ? - MENSONGE ?**

#### **A qui faisons-nous confiance pour notre ETERNITE ?**

→ A DIEU au travers de sa Parole, la Bible ?

→ Aux hommes au travers de leurs religions ?

Il est vrai que nous comparaitrons tous devant le tribunal de DIEU car il est écrit : « Il est donné à l'homme de mourir une fois, après quoi, vient le jugement » (la Bible, épître aux hébreux chap.9 verset 27).

Certains seront condamnés d'autres seront graciés. La Bible est catégorique !! (1ère lettre de Jean, chap.5 verset 12).

Votre choix peut être celui de croire DIEU !

D'ailleurs, connaissez-vous ce dicton : « il vaut mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints ».

« Nul ne vient au Père que par moi » a dit Jésus.

Notre prochaine rencontre traitera de ce sujet. Tous, vous êtes invités le 20 avril prochain à 19 heures, chez Françoise GALLAIX, 1, résidence Cœur de Village.

Eventuellement Nous sommes à votre disposition et à votre service pour vous rencontrer à votre domicile en vue de prier ou discuter autour un sujet d'ordre spirituel.

**Pour le Groupe, Daniel ROYAL.**

**Pour plus d'informations : Daniel ROYAL au 0327806152 ou Françoise GALLAIX au 0640380346.**



# Le P'tit mot de la Reine du livre

La médiathèque est ouverte aux horaires habituels :

Mardi		De 15h00 à 17h00
Mercredi	De 10h00 à 12h00 et	de 14h00 à 17h00
Vendredi	De 10h00 à 12h00 et	de 14h00 à 18h30
Samedi	De 10h00 à 12h00	

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour les enfants scolarisés à Rieulay et pour les Rieulaysiens de moins de 18 ans.

## **Alice Planes**

Venez découvrir les travaux réalisés par Alice Planes, illustratrice et cinéaste d'animation, du 7 avril 2018 au 21 avril 2018. L'exposition sera visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Un vernissage et une séance rencontre/performance avec l'artiste auront lieu le samedi 21 avril de 10h à 12h. Entrée gratuite sur réservation.



**FERMETURE EXCEPTIONNELLE de la médiathèque le vendredi 13 avril 2018.**

**Le Mercredi 25 Avril 2018 de 11h00 à 12h00 : Pause Africaine animée par Chantal avec lectures et petits ateliers, sur réservation.**

Vous pouvez consulter la page mensuelle de la médiathèque sur le panneau d'affichage à l'entrée du bâtiment ou sur [www.rieulay.fr](http://www.rieulay.fr) rubrique « **Votre mairie** ».

*A bientôt, cordialement, Céline.*



## Office Municipal de la Culture



### L'Assemblée Générale de l'O.M.C s'est tenue le 13 mars 2018 à la médiathèque.

Monsieur le Maire étant retenu par d'autres obligations, c'est Elisabeth Atmeare, déléguée à la culture qui fait le bilan moral de l'OMC (Office Municipal de la culture), elle rappelle son rôle :

- Les différentes actions menées par l'OMC sont de promouvoir la culture en lien avec la médiathèque
- Être un partenaire avec les manifestations de la commune :
  - ◇ Organiser Les Frimas, en novembre,
  - ◇ Faire un projet communal (ex : l'Île aux Murins) la CCCO nous aide en trouvant un artiste pour la mise en forme du projet et une subvention.

### PROJETS 2018-2019 : Avec les différentes associations du village

- ◆ Le concert de la chorale le 8 avril à 16h
- ◆ La fête des voisins, nous serons une aide dans nos quartiers mais pas les organisateurs
- ◆ La Fête de la musique
- ◆ Le 13 juillet, nous solliciterons les associations du village, pour faire de cette soirée une fête jusqu'au tir du feu d'artifice

Des moments culturels tout au long de l'année se substitueront aux Frimas de novembre.

### PROJET COMMUNAL

Possibilité d'avoir une subvention par Cœur d'Ostrevent pour un projet, l'année prochaine, c'est-à-dire de septembre 2018 à juin 2019. Pourquoi ne pas relancer l'Île aux Murins avec la participation des villageois et de toutes les associations du village ?

- **CLEA** : l'artiste Alice Planes expose à la médiathèque du 6 au 21 avril, **vernissage le 21 avril à 10h**
- **LIRE EN OSTREVENT** avec la CCCO du 11 octobre au 11 novembre
- **COMMEMORATION DU CENTENAIRE- 14-18** : spectacle - projection d'un film

### RENOUVELLEMENT DES MANDATS

Marc DELECLUSE, Maire de la commune, Président de l'association  
Elisabeth ATMEARE, déléguée à la Culture, remplace Mr le Maire en cas d'absence  
Alain Gausin, Vice-Président,  
Giovanna GOUY, Vice-Présidente,  
Nadine Darcq, Trésorière,  
Jocelyne Bogaert, Trésorière adjointe  
Angélique DALLA COSTA, secrétaire

Merci aux nouveaux membres  
Elisabeth Atmeare



- Cours informatiques tous les jeudis de 13h45 à 15h15  
150<sup>e</sup> à l'année : paiement au trimestre  
Renseignements sur place le jeudi / ou au 0677749239



Ces cours sont accessibles aux débutants, comme au perfectionnement à partir de 60 ans.

**L'ACTION SOCIALE COMMUNALE en PARENARIAT AVEC L'APE**

## **UNE JONQUILLE POUR CURIE CONTRE LE CANCER**

UN GRAND MERCI pour votre mobilisation lors de la vente des jonquilles.  
Don : 263<sup>e</sup> pour l'institut Curie.





**Ma Commune Ma Santé**

**La solution santé mutualisée  
accessible à tous**

**Commune  
de Rieulay**

**Votre commune se mobilise pour  
votre santé et votre pouvoir d'achat**



Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches



Des tarifs négociés et mutualisés au niveau national



Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations



Plus de 2200 communes partenaires en France



Près de 2000 adhérents dans le Nord en 2 ans



Une mutuelle ouverte à tous !

*(Tout âge, compatible fiscalité loi Madelin, compatible ACS)*

**Permanences sur rendez-vous en mairie  
(en contactant le 09 82 51 68 68)  
tous les 3<sup>ème</sup> lundi du mois  
de 14H à 17H.**

**► 05 64 10 00 48**

**Service conseils & Information**

(Prix d'un appel local)

**► [www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org)**



**ACTION**

Association loi 1901



ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2018

[3 - 17 ans]

DU 9 JUILLET AU 3 AOÛT 2018

Thème « la coupe du Monde »

Inscriptions du 21 mars au 16 avril 2018

(clôture des inscriptions le lundi 16 avril)

Renseignements auprès du service jeunesse

Anthony



STAR WARS



ALSH DU MOIS DE FEVRIER



INSCRIPTION ALSH

des 6-12 ANS

VACANCES D'AVRIL

DU 23 AU 27 AVRIL 2018

SUR LE THEME DU FAR WEST

Permanences d'Inscription en mairie du  
26 mars jusqu'au 13 avril 2018 aux jours suivants :

- Le Lundi de 8H30 à 9H30
- Le mardi de 15H30 à 17H00
- Le Vendredi de 15H30 à 18H00

ENCORE QUELQUES PLACES  
DISPONIBLES



SORTIES : PARC DE JEUX COUVERT ET TRAMPOLINES – ANIMATIONS A LA MAISON DU TERRIL  
et INTER CENTRES (GRAND JEU)

Inscription prise en compte au paiement et au retour du dossier complet.

Tarifs dégressifs selon le quotient familial.

## VOS ELUS



**Marc DELECLUSE, Maire**

Reçoit tous les jours en mairie sur RDV

Tél. 03 27 86 92 46 - [secretariat@rieulay.fr](mailto:secretariat@rieulay.fr)



**Marie-Lise BOURGHELLE, 1ère Adjointe**

**Jeunesse – Aide Sociale**

Reçoit le mardi matin de 10 h à 12 h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 – [accueil@rieulay.fr](mailto:accueil@rieulay.fr)



**Alain GAUSIN, 2ème Adjoint**

**Associations - Manifestations**

Reçoit le lundi après-midi de 15 h à 17 h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 - [accueil@rieulay.fr](mailto:accueil@rieulay.fr)



**Maryse PAYEN, 3ème Adjointe**

**Finances**

Reçoit le vendredi après-midi de 14 h à 16 h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 – [accueil@rieulay.fr](mailto:accueil@rieulay.fr)



**Guido GHERARDINI, 4ème Adjoint**

**Sécurité - Citoyenneté**

Reçoit le mercredi matin de 10 h à 12 h



## COMPTE RENDU DE SEANCE Conseil Municipal du 20 décembre 2017

**Présents :** Laurent HOULLIER, Lucien VASSEUR, Magalie DHAUSSY, Luc DUPUICH, Cecil DEMULIER, Nadine DARCOQ,

**Absent :** Nicolas Popowski, donne pouvoir à Laurent Houllier.

### DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Le conseil municipal a désigné monsieur Lucien Vasseur comme secrétaire de séance.

### ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25 JUILLET 2017

Le compte-rendu de séance du 30 septembre 2017 a été adopté.

### LES DELIBERATIONS

#### **1. Délibération d'indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor**

= > Adopté à l'unanimité.

#### **2. Renouvellement de la convention de partenariat avec ADP 59**

= > Adopté à l'unanimité.

#### **3. Délibération pour la signature d'un contrat de concession pour l'occupation du domaine public au profit d'ADP 59 afin de développer une activité estivale camping**

= > Adopté à l'unanimité.

#### **4. Délibération pour la signature d'un contrat de concession pour l'occupation du domaine public au profit d'ADP 59 afin de développer une activité de loisirs aquatique**

= > Adopté à l'unanimité.

#### **5. Prise de compétence Cœur d'Ostrevent – Eau potable et assainissement**

En séance du 11 octobre 2017, le Conseil Communautaire a décidé de doter Cœur d'Ostrevent de la compétence « eau potable » et de la transférer au SIDEN-SIAN, et aussi de finaliser le transfert « assainissement » à ce même syndicat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

= > Adopté à l'unanimité.

#### **6. Prise de compétence Cœur d'Ostrevent – GEMAPI**

= > Adopté à l'unanimité.

#### **7. Prise de compétence Cœur d'Ostrevent – Domaine culturel et sportif et redéfinition du bloc compétence « politique du logement »**

. Il a été précisé que ces modifications s'inscrivent dans l'élargissement de la compétence des EPCI au travers de la loi NOTRe et qu'elles permettront à Cœur d'Ostrevent de maintenir son éligibilité à la bonification de la DGF dont elle bénéficie depuis 2002.

= > Adopté à l'unanimité.

## 8. Attributions des aides à l'économie d'énergie

Le conseil municipal a décidé de l'attribution d'aides aux habitants pour des installations économes en énergies à :

- ◇ Monsieur et Madame Bernard pour l'installation d'une chaudière à condensation ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- ◇ Monsieur et madame Noskowiak pour l'isolation de 112.16 m<sup>2</sup> de sous pentes ouvrant droit à une subvention de 224.32 € euros,
- ◇ Monsieur Herbert pour l'installation d'un insert à bois ouvrant droit à une subvention de 300 euros.

= > Adopté à l'unanimité.

## 9. Budget 2017 - Délibérations modificatives

Délibération modificative pour la réaffectation des crédits par virement de crédits , sur le budget de fonctionnement 2017 :

= > Adopté à l'unanimité.

## 10. Délibération d'avancement de grade d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

= > Adopté à l'unanimité.

## 11. Délibération pour la création d'un emploi à temps complet d'un adjoint technique territorial pour effectuer des missions d'ASVP

Le Conseil Municipal a délibéré sur la création d'un poste adjoint technique territorial (échelle C1) pour effectuer des missions d'ASVP, afin d'étendre le champ d'intervention du garde communal et de mettre en place le dispositif de verbalisation électronique.

Adopté à 6 voix POUR et 1 voix CONTRE (Magalie DHAUSSY).

## 12. Modification du tableau d'effectifs de la municipalité

	Effectifs au 14 décembre 2017	Effectifs au 15 décembre 2017
Attaché territorial	1	1
Adjoint administratif territorial de 2 <sup>ème</sup> classe	3	2
Adjoint administratif territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	2
Adjoint technique territorial	2	3
Agent spécialisé principal de 2 <sup>ème</sup> classe des écoles maternelles	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>9</b>

= > Adopté à l'unanimité.

## 13. SIDEN-SIAN : Rapport annuel d'activités 2016

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité.

## 14. Clôture de régie – vente de biens à la brocante

= > Adopté à l'unanimité.

## 15. Annulation de la délibération n°2017-09-03 – Cession de parcelles communales

Présentation d'une nouvelle délibération lors du prochain conseil municipal.

= > Adopté à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

### **1. Séjour Grangettes 2017 – Remboursement de l'école Saint Anne**

= > Adopté à l'unanimité.

### **2. Location de la salle des fêtes – Modification du règlement**

Des familles réservent en amont la salle des fêtes de Rieulay et procèdent au paiement de la location pour acter la réservation. Celles-ci sont parfois confrontées à des événements imprévus qui occasionnent des désistements ponctuels. Or le règlement location de la salle des fêtes ne prévoit pas de conditions de remboursement en cas d'annulation de la réservation.

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur la modification du règlement de location de la salle des fêtes et plus particulièrement sur ces nouvelles clauses :

- ◇ le principe de remboursement en cas d'annulation de la location de la salle des fêtes (caution ou paiement total), dans un délai maximum de 3 mois avant la date de location, ou en cas de force majeure (demande conditionnée par la transmission d'un document attestant le cas).
- ◇ le principe de rétroactivité du remboursement au titre de l'année 2017.

= > Adopté à l'unanimité.

### **3. Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activités**

Pour renforcer les services techniques pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018,

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur le principe de recrutement d'agent contractuel au motif d'accroissement temporaire d'activités.

= > Adopté à l'unanimité.

### **4. Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels pour le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels**

Le Conseil Municipal a voté la possibilité de recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

= > Adopté à l'unanimité.

### **5. Transfert de charges de l'EPIC – maison du terriil auprès de la mairie de Rieulay**

En application de la loi NOTRe, la compétence « tourisme a été transférée à la CCCO pour l'activité de l'office de Tourisme de Rieulay.

Le transfert sera opéré de manière définitive au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

S'agissant d'un bâtiment communal, le conseil municipal a délibéré pour transférer les charges liées à l'occupation du bâtiment (EDF, Noréade, ...) auprès de la mairie de Rieulay.

Il a été précisé que ces charges feront l'objet d'une facturation à tout occupant exploitant la Maison du terriil.

= > Adopté à l'unanimité.

### **6. Délibération modificative pour la réaffectation des crédits par virement de crédits, sur le budget de fonctionnement 2017 :**

= > Adopté à l'unanimité.



## Compte rendu sur les affaires soumises à délibération du Conseil Municipal du mardi 6 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le six février à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur marc DELECLUSE, Maire de RIEULAY.

**Présents** : : Marc DELECLUSE ; Marie Lise BOURGHELLE ; Maryse PAYEN ; Elisabeth ATMEARE ; Marie-Noëlle LEBRUN ; Marjorie DEFRETIN ; Ginette PLONKA ; Alain GAUSIN ; Damien DALLA COSTA ; Frédéric DHONDT ; Guido GHERARDINI ; Jean Marc MACKRE ; Luc DUPUICH ; Nadine DARCO ; et Cecil DEMULIER.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, madame Marjorie Defretin a été nommée secrétaire de séance.

### **I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 27 JANVIER 2018**

Adoption du procès-verbal de séance du 27 janvier 2018.

### **II. ADOPTION DU REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Adoption du règlement du Conseil municipal à l'unanimité.

Monsieur le maire propose de faire valider le compte rendu du conseil municipal par mail dans les 8 jours suivants la séance, afin de réduire les délais de communication de celui-ci pour pouvoir l'insérer dans le bulletin communal.

Approuvé à l'unanimité

### **III. CREATION DE 2 POSTES DE CONSEILLERS MUNICIPAL DELEGUES**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 12 voix pour et 3 voix contre,

- la création de 2 postes de conseillers municipaux délégués, dont :
  - 1 poste de conseiller municipal délégué à la culture
  - 1 poste de conseiller municipal délégué à l'habitat

### IV. ELECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

#### • Election du conseiller municipal délégué à la culture

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15  
Bulletins blancs ou nuls : 3  
Suffrages exprimés : 12  
Majorité absolue : 8

Madame Elisabeth ATMEARE ayant obtenu la majorité absolue par douze voix (12) est proclamée conseiller municipal délégué à la culture.

#### • Election du conseiller municipal délégué à l'habitat

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15  
Bulletins blancs ou nuls : 3  
Suffrages exprimés : 12  
Majorité absolue : 8

Madame Marie Noelle LEBRUN ayant obtenu la majorité absolue par douze voix (12) est proclamée conseiller municipal délégué à l'habitat.

### V. FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE, DES ADJOINTS, ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi.

Considérant que pour une commune de 1000 habitants à 3 500 habitants,

- le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal 1022 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 43 %
- le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint au maire en pourcentage de l'indice brut terminal 1022 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 16.5 %
- l'indemnité d'un conseiller municipal délégué en pourcentage de l'indice brut terminal 1022 de l'échelle indiciaire de la fonction publique calculée sur la base de la limite de l'enveloppe globale des indemnités maximales du maire et des adjoints,
- le taux maximal de l'indemnité d'un conseiller municipal en pourcentage de l'indice brut terminal 1022 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 6 %.

Monsieur le Maire précise que ces indemnités ont subi une baisse de 25 % par rapport au mandat précédent.

Monsieur Demulier souhaite savoir comment seront réinvestis les 25 % économisés.

Monsieur le Maire répond que cela permettra de compenser le non remboursement de 2 contrats à 20h qui font suite à l'arrêt de la prise en charge des contrats aidés.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 3 absentions décide, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2018, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux comme suit :

FONCTIONS	% DE L'INDICE BRUT TERMINALE 1022
Maire	29.55%
Adjoints au maire	9.46%
Conseiller municipal délégué	3.5%
Conseiller municipal	0.96 %

### VI. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL – INSTANCES INTERCOMMUNALES

Monsieur le maire rappelle que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation des délégués représentant la commune dans les différentes instances intercommunales et locales. Il précise que la désignation des membres des commissions doit être effectuée au scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des délégués à main levée et non au scrutin secret, compte tenu du nombre de commissions.

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le vote à main levée.

#### ◆ **Désignation des délégués du conseil municipal dans la Commission intercommunale Syndicat de Cohérence Intercommunale Territorial (SCOT) du grand douaisis (1 titulaire et 1 suppléant)**

Se sont présentés : Marc Delecluse, Marie lise Bourghelle, Luc Dupuich, et Nadine Darcq

1<sup>er</sup> tour de scrutin : Votants : 15 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

Sont élus à la majorité absolue par 12 voix, pour siéger au SCOT du grand Douaisis:

<u>Délégué titulaire</u>	<u>Délégué suppléant</u>
<i>Marc Delecluse</i>	<i>Marie lise Bourghelle</i>

#### ◆ **Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut des communes intéressées du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut (1 titulaire et 1 suppléant)**

Se sont présentés Elisabeth Atmeare, Damien Dalla Costa, Cécil Demulier et Nadine Darcq

1<sup>er</sup> tour de scrutin : Votants : 15 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Sont élus à la majorité absolue par 12 voix pour siéger au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut :

<u>Délégué titulaire</u>	<u>Délégué suppléant</u>
<i>Elisabeth Atmeare</i>	<i>Damien Dalla Costa</i>

### ◆ ADEPSE au Parc Régional Scarpe Escaut (1 titulaire)

Se sont présentés Luc Dupuich et Elisabeth Atmeare.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin** : Votants : 15 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

Est élu à la majorité absolue par 12 voix, pour siéger à l'ADEPSE au Parc Régional Scarpe Escaut, à main levée, Elisabeth Atmeare, délégué titulaire.

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal dans la Commission intercommunale Syndicat mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de la Scarpe et du Bas Escaut (2 titulaires et 2 suppléants)

Se sont présentés Luc Dupuich, Nadine Darcq, Marc Delecluse, Maryse Payen, Ginette Plonka et Marie Noelle Lebrun

**1<sup>er</sup> tour de scrutin** : Votants : 15 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

Sont élus à la majorité absolue par 12 voix, pour siéger au Syndicat mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de la Scarpe et du Bas Escaut :

<u>Délégué titulaire</u>	<u>Délégué suppléant</u>
<i>1. Marc Delecluse</i>	<i>1. Ginette Plonka</i>
<i>2. Maryse Payen</i>	<i>2. Marie Noelle Lebrun</i>

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal dans la Commission intercommunale Syndicat Intercommunal de l'Aide à l'Enfance Inadaptée (2 titulaires et 2 suppléants)

Se sont présentés Luc Dupuich, Nadine Darcq, Marie Lise Bourghelle, Alain Gausin, Marjorie Defretin, et Marie Noelle Lebrun.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin** : Votants : 15 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

Sont élus à la majorité absolue par 12 voix, pour siéger au Syndicat Intercommunal de l'Aide à l'Enfance Inadaptée :

<u>Délégué titulaire</u>	<u>Délégué suppléant</u>
<i>1. Marie Lise Bourghelle</i>	<i>1. Marjorie Defretin</i>
<i>2. Alain Gausin</i>	<i>2. Marie Noelle Lebrun</i>

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal dans la Commission intercommunale SIDEN France (1 titulaire)

Se sont présentés Cécil Demulier et Marc Delecluse.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :** Votants : 15 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

Est élu à la majorité absolue par 12 voix pour siéger au SIDEN France : Marc Delecluse - Délégué titulaire.

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal dans la Commission intercommunale du RIPESE (2 titulaires)

Se sont présentés Ginette Plonka, Marie Noelle Lebrun, Luc Dupuich et Cécil Demulier.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :** Votants : 15 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

Sont élus à la majorité absolue par 12 voix pour siéger au Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe-Escaut :

<u>Délégué titulaire 1</u>	<u>Délégué titulaire 2</u>
<i>Ginette Plonka</i>	<i>Marie Noelle Lebrun</i>

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal dans la Commission intercommunale du Syndicat de la piscine d'Hornaing (SIGFS) (2 titulaires et 2 suppléants)

Se sont présentés Marc Delecluse , Frédéric Dhondt, Maryse Payen, Jean Marc Mackré, Luc Dupuich, Nadine Darcq, et Cécil Demulier.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :** Votants : 15 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

Sont élus à la majorité absolue par 12 voix, pour siéger au Syndicat de la piscine d'Hornaing:

<u>Délégué titulaire</u>		<u>Délégué suppléant</u>
<i>1. Marc Delecluse</i>		<i>1. Maryse Payen</i>
<i>2. Frédéric Dhondt</i>		<i>2. Jean Marc Mackré</i>

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal dans la Commission intercommunale du Syndicat Intercommunal des Grangettes (SIGCVG) (2 titulaires et 2 suppléants)

Se sont présentés : Marc Delecluse, Marie Lise Bourghelle, Maryse Payen, Guido Gherardini, Luc Dupuich, Nadine Darcq, et Cécil Demulier.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :** Votants : 15 - Exprimés : 15 - Majorité absolue : 8

Sont élus à la majorité absolue par 12 voix pour siéger au Syndicat Intercommunal des Grangettes (SIGCVG) :

## VII. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX INSTANCES COMMUNALES

Monsieur le maire précise que pour les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

### ◆ **Désignation des délégués du conseil municipal dans la commission communale d'action sociale**

Sont désignés pour siéger à la Commission d'action sociale, les 6 membres suivants : Ginette Plonka, Marie Lise Bourghelle, Marie Noelle Lebrun, Marjorie Defretin, Alain Gausin, et Cécil Demulier.

### ◆ **Désignation des délégués du conseil municipal dans la commission communale des impôts directs (7 membres)**

Sont désignés pour siéger à la Commission communale des impôts directs, les 7 membres suivants: Marc Delecluse, Maryse Payen, Jean Marc Mackré, Elisabeth Atmeare, Ginette Plonka, Marie Noelle Lebrun, Nadine Darcq.

### ◆ **Désignation des délégués du conseil municipal dans la commission d'appel d'offres (3 titulaires et 3 suppléants)**

Sont désignés pour siéger à la Commission d'appel d'offres : Luc Dupuich, Maryse Payen, Damien Dalla Costa, Alain Gausin, Marie Lise Bourghelle, Marc Delecluse.

### ◆ **Désignation des délégués du conseil municipal dans le conseil d'école (2 membres)**

Sont désignés pour siéger au Conseil d'école, les 2 membres suivants : Marc Delecluse et Marie Lise Bourghelle.

Pourront être invités Cécil Demulier, Elisabeth Atmeare et Marie Noelle Lebrun.

### ◆ **Désignation des délégués du conseil municipal à l'EPIC-Maison du terri (7 titulaires et 7 suppléants)**

Sont désignés pour siéger à l'EPIC – Maison du terri :

<u>Délégué titulaire</u>	<u>Délégué suppléant</u>
1. Marc Delecluse	1. Maryse PAYEN
2. Marie Lise Bourghelle	2. Ginette Plonka
3. Elisabeth Atmeare	3. Guido Gherardini
4. Marjorie Defretin	4. Marie Noelle Lebrun
5. Alain Gausin	5. Frédéric Dhont
6. Jean Marc Mackré	6. Damien dalla Costa
7. Luc Dupuich	7. Nadine Darcq

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal à l'Office municipal de la culture (6 membres)

Sont désignés pour siéger à l'Office municipal de la culture, les 6 membres suivants : Elisabeth Atmeare, Marjorie Defretin, Maryse Payen, Alain Gausin, Marie Noelle Lebrun et Nadine Darcq.

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal à l'Office municipal des sports (4 membres)

Sont désignés pour siéger à l'Office municipal des sports, les 4 membres suivants : Frédéric Dhondt, Damien Dalla Costa, Marjorie Defretin, et Cécil Demulier.

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal aux Ch'ti bouts (2 membres)

Sont désignés pour siéger aux Ch'ti Bouts, les 2 membres suivants : Marie Lise Bourghelle, Ginette Plonka.

### ◆ Désignation du délégué Correspondant Défense (1 membre)

Est désigné pour siéger en tant que le délégué correspondant défense : Guido Gherardini

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal à l'Ecole de musique (1 membre)

Est désigné pour siéger à l'école de musique : Elisabeth Atmeare.

### ◆ Désignation des délégués du conseil municipal à la commission jeunesse (2 membres)

Sont désignés pour siéger à la commission jeunesse Marie Lise Bourghelle, Marie Noelle Lebrun.

## VIII. BUDGET 2018 - AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE FONCTIONNEMENT

Monsieur le Maire rappelle que l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose, dans le cas où le budget n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, que l'exécutif est en droit, du 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice jusqu'à l'adoption du budget :

Le budget primitif est voté annuellement en mars. Il a été proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement et d'investissement, et à procéder au recouvrement des recettes, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Adopté par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

## IX. SIDEN SIAN - Recouvrement de la cotisation syndicale par fiscalisation

Comme les années précédentes, la commune souhaite maintenir la contribution par fiscalisation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE que le recouvrement de la cotisation syndicale de l'année 2018 se fera par fiscalisation.

Adopté à 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

### X. Séjour aux Grangettes - Tarification des groupes scolaires extérieurs

Monsieur le Maire rappelle que Conseil Municipal a voté par délibération du 30 septembre 2017 le coût des séjours vacances – classes découvertes 2018 aux Grangettes appliqués aux familles, à 160 € par séjour de 7 jours (soit 22.85 € / jour / enfant).

Il précise que la commune de Rieulay est affiliée au Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Vacances les Grangettes (SIGCVG) dont la structure est située dans le Jura, et bénéficie de 730 Jours/enfants pour l'organisation de séjours ou de classes découvertes.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter une tarification des séjours pour les groupes scolaires extérieurs, qui serait fixée à 50 € par jour et par enfant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe la participation financière à 50 € par jour et par enfant, pour les groupes scolaires extérieurs.

Adopté à 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

### XI. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Monsieur le maire rappelle que comme chaque année, la commune pourrait prétendre à la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) qui finance à la hauteur de 30% hors taxe, les opérations de travaux.

Suite à la cession du bâtiment situé rue Fievet, il y a lieu de relocaliser la structure des Ch'ti bouts pour son activité ludothèque. La réaffectation géographique des Ch'ti bouts a été envisagée dans l'ancienne mairie, et plus précisément dans la partie où été installé les services techniques.

Il y a donc lieu d'aménager les locaux des services techniques municipaux d'une part pour assurer l'accueil des ch'ti bouts dans des conditions adaptées à l'accueil de son activité ludothèque, et d'autre part, d'aménager les nouveaux locaux des services techniques municipaux.

Il est proposé à l'assemblée d'autoriser monsieur le Maire à solliciter le versement de la dotation DETR pour les opérations suivantes :

#### ◆ **Travaux d'aménagement des services techniques**

Monsieur le Maire précise que le projet est conforme à la circulaire préfectorale 14 décembre 2017, Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la D.E.T.R 2018.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve le projet de création d'un local pour les services techniques municipaux
- Autorise monsieur le maire à solliciter pour ce projet une subvention au titre de la D.E.T.R 2018 ;
- Dit que le financement sera assuré comme suit :

Montant Hors taxe de l'opération : 11 908.01 Euros

Demande D.E.T.R (Etat)	30 %	3 572.40 Euros
Autofinancement	70 %	8 335.61 Euros

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

= > Adopté à 12 voix POUR et 3 voix CONTRE.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### ◆ Travaux d'aménagement au profit de l'accueil des ch'ti bouts

Monsieur le Maire précise que le projet est conforme à la circulaire préfectorale **14 décembre 2017**, Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la D.E.T.R 2018.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve le projet d'aménagement des locaux des services techniques municipaux en espace d'accueil – Ludothèque
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter pour ce projet une subvention au titre de la D.E.T.R 2018 ;
- Dit que le financement sera assuré comme suit :

Montant Hors taxe de l'opération : 6 918.39 Euros

Demande D.E.T.R (Etat)	30 %	2 075.51 Euros
Autofinancement	70 %	4 882.80 Euros

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Adopté à 12 voix POUR et 3 voix CONTRE.

Monsieur Demulier soulève la question des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, et notamment les obligations liées à la mise en conformité du bâtiment de l'ancienne mairie qui accueille l'école de musique.

Monsieur le Maire précise que les travaux sont programmés sur 3 années, de 2017 à 2019, et que des demandes de dérogations peuvent être réalisées selon les effectifs de fréquentation des locaux. Dans ce contexte, si un inscrit était porteur d'un handicap, une solution de repli pourrait éventuellement être envisagée dans une des salles attribuées aux chti bouts, en fonction de l'occupation de l'association.

### XII. BILAN D'ACTIVITES 2016 – MISSION LOCALE

Le rapport annuel d'activités est présenté sur table. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'activités 2016.

### XIII. BILAN D'ACTIVITES 2016 – PARC NATUREL REGIONAL

Le rapport annuel d'activités est présenté sur table. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'activités 2016.

### XIV. BILAN D'ACTIVITES 2016 – SIAVED

Le rapport annuel d'activités est présenté sur table. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'activités 2016.

### XV. DECISION MODIFICATIVE – Travaux en régie 2017

Monsieur le maire rappelle que chaque année, les travaux en régie correspondent à des immobilisations que la collectivité crée pour elle-même. Ces travaux sont réalisés par son personnel avec des matériaux qu'elle achète. Celui-ci précise que cette délibération aurait dû être prise par le précédent conseil en fin d'année 2017 et ne pourra donc pas être inscrit au titre du budget 2017.

## XVI. RENTRÉE 2018 - ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le décret n°2017-1108 permet au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), sur proposition conjointe d'une commune et d'un conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Dans ce contexte, le DASEN procède à une démarche de consultation auprès de la commune et de l'école Le Colombier en novembre 2017, en prévision de la rentrée 2018-2019, pour recueillir les avis pour d'éventuelles dérogations aux dispositions actuelles.

Monsieur le Maire précise que les projets d'organisation du temps scolaire de la commune pour la rentrée 2018/2019 doivent être adressés à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription au plus tard le 19 février 2018.

Suite à la consultation des parents des enfants scolarisés à l'école de Rieulay qui a recueillie 51 % d'avis favorable au retour à la semaine de 4 jours ;

Considérant que le Conseil d'école du 5 février 2017 a voté pour un retour à la semaine de 4 jours, et propose, à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, de répartir les heures d'enseignement sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, selon les horaires suivants : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Prend acte de la décision prise par le Conseil d'école de l'école Le Colombier pour le retour de la semaine à quatre jours selon l'organisation présentée dans la présente,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une dérogation pour l'organisation du temps scolaire, à compter de la rentrée 2018-2019.

Monsieur le Maire précise que des réflexions sont en cours pour organiser un accueil du mercredi avec un éventuel service de garderie le matin ainsi qu'un service d'accueil avec activités durant la journée.

Adopté à l'unanimité.

### Information NOREADE

#### Raccordement au réseau public de collecte des eaux usées

L'ensemble des Rieulaysiens a reçu ou recevra prochainement un courrier annonçant des contrôles de fonctionnement des installations existantes. Pour information, des aides sont apportées pour la réalisation des travaux de mise en conformité :

Plafond des montants d'aides (subvention maximale versée) :

- 1200€ pour un raccordement simple
- 1920€ pour un raccordement complexe (nécessité de pompage, fonçage sous l'habitation, etc)
- 4800€ pour les raccordements spéciaux (rejets collectifs, rejets assimilés domestiques, etc).

## MAIRIE

1, rue Joseph Bouliez  
Placette Cœur de Village  
59870 RIEULAY  
mail : [secretariat@rieulay.fr](mailto:secretariat@rieulay.fr)  
site : [www.rieulay.fr](http://www.rieulay.fr)



## Direction Générale des services :

David De Clercq

Sur rdv ..... 03 27 86 92 40

## Secrétariat du Maire et Communication :

Marie-Annick Desoubry

Bureau du Maire ..... 03 27 86 92 46

- Secrétariat du Maire
- Prise de RDV avec le Maire
- Communication (rédaction du bulletin communal)
- Événementiel, tourisme, développement local

## Accueil :

- Accueil/standard \*
- Renseignements divers

## Ouverture au public :

- Lundi mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Mardi de 8h30 à 12 h – fermé après-midi
- Jeudi fermé au public (travail sur dossiers)
- Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

## Etat civil :

Samia Louassini \*

- Elections,
- PACS, naissances, mariages, décès,
- Délivrance des actes
- Réservation des salles

Durant les horaires d'ouverture au public

## Urbanisme :

Georges Cino \*

Sur rdv

- Permis de construire, déclaration de travaux, certificats et renseignements d'urbanisme, DIA, arrêté d'alignement
- Consultation du cadastre
- Tenue et rédaction des actes d'état civil
- Demande d'hébergement

## Comptabilité et finance :

Philippe Jaspart – Estelle Delecroix \*

- Comptabilité, paie, gestion des factures
- Cimetière

## Technique :

David Couillet – Hervé Roy \*

- Bâtiments communaux
- Espaces verts
- Prêt du matériel communal

## Service jeunesse :

Anthony Trinel \*

- NAP, Alsh, CLSH, cantine, garderie

## Permanences en mairie :

- Lundi de 8h30 à 9h30
- Mercredi de 14h à 17h
- Vendredi de 15h30 à 18h

## Médiathèque :

Céline Vilette ..... 03 27 80 50 82

## Ouverture :

- Mardi de 15h à 17h
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

## Ecole de musique E.I.M.A.

\*téléphone : 03 27 86 92 40

# AGENDA AVRIL 2018

TELEPHONE : 03 27 86 92 40

FAX : 03 27 86 92 47

MAIL : secretariat@rieulay.fr

<b>Dimanche</b>	<b>1er</b>	PÂQUES
<b>Lundi</b>	<b>2</b>	Lundi de Pâques : férié
<b>Mardi</b>	<b>3</b>	Collecte bacs jaune et vert + déchets verts 19 h réunion des associations « fête du village »
<b>Mercredi</b>	<b>4</b>	
<b>Jeudi</b>	<b>5</b>	Collecte bac bronze
<b>Vendredi</b>	<b>6</b>	
<b>Samedi</b>	<b>7</b>	Exposition à la médiathèque du 6 au 21 avril
<b>Dimanche</b> 	<b>8</b>	MARCHE PAYSAN FACE à L'ÉCOLE PARCOURS DU CŒUR rdv à 10 h Placette Cœur de Village CONSERT DE CHORALES à l'Eglise à 16 h
<b>Lundi</b>	<b>9</b>	Collecte des déchets verts
<b>Mardi</b>	<b>10</b>	
<b>Mercredi</b>	<b>11</b>	
<b>Jeudi</b>	<b>12</b>	Collecte bac bronze
<b>Vendredi</b>	<b>13</b>	Fermeture exceptionnelle de la médiathèque
<b>Samedi</b>	<b>14</b>	
<b>Dimanche</b>	<b>15</b>	
<b>Lundi</b>	<b>16</b>	Collecte bacs jaune et vert + déchets verts
<b>Mardi</b>	<b>17</b>	
<b>Mercredi</b>	<b>18</b>	
<b>Jeudi</b>	<b>19</b>	Collecte bac bronze
<b>Vendredi</b>	<b>20</b>	
<b>Samedi</b>	<b>21</b>	LOTO du CLUB DE FOOTBALL RIEULAYSIEN à 19 h
<b>Dimanche</b>	<b>22</b>	2ème PRIX CYCLISTE
<b>Lundi</b>	<b>23</b>	Collecte des déchets verts ALSH DU 23 AU 27 AVRIL (sur inscription)
<b>Mardi</b>	<b>24</b>	
<b>Mercredi</b>	<b>25</b>	Pause Africaine à la médiathèque (sur réservation) de 11 à 12h
<b>Jeudi</b>	<b>26</b>	Collecte bac bronze
<b>Vendredi</b>	<b>27</b>	
<b>Samedi</b>	<b>28</b>	
<b>Dimanche</b>	<b>29</b>	
<b>Lundi</b>	<b>30</b>	Collecte bacs jaune et vert + déchets verts

AGENDA DU MOIS DE MAI EN AVANT PREMIERE
1er MAI CHAMPIONNAT D'AGILITY
8 MAI COMMEMORATION
20 MAI 5ème FESTIVAL DEES VIEUX CARBUS
21 MAI BROCANTE DU COMITE DES ANCIENS

**Les horaires de la Mairie :**

**Ouverture au public**

**lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

**mardi de 8h30 à 12h fermé l'après-midi**

**jeudi : fermé toute la journée**

**vendredi : 8h30 à 12h et de 14h00 à 18h**

**Mairie de RIEULAY**

**1, rue Joseph Bouliez - Placette Cœur de Village 59870 RIEULAY**

*Conception, réalisation et impression de ce numéro en Mairie (584 exemplaires). NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE*